



LES INFOS DE CASTELNAUD

Décembre 2023 – Numéro 7

Le mot du Maire

Chères Castelnaudaises, chers Castelnaudais,

Accompagné du Conseil Municipal, je vous présente tous mes vœux pour l'année qui s'ouvre à nous. Gardons la forme en cette année olympique...

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux Castelnaudais qui ont choisi notre Commune comme cadre de vie. Un livret d'accueil vous attend à la Mairie à votre arrivée avec toutes les informations nécessaires.

Depuis 3 ans, je suis le Maire de notre Commune, votre Maire. Le temps passe vite, nous en sommes déjà à mi-mandature. Maire d'une commune rurale ne s'apprend pas dans les livres... L'expérience s'acquiert au fil du temps. Comme je l'ai écrit dans le n°1 des « Infos de Castelnaud » de Novembre 2020, je mesure tous les jours l'ampleur de la tâche et le poids des responsabilités dus à la fonction. Je l'assume pleinement...

Depuis 3 ans, malgré des moments de doute mais aussi avec beaucoup de détermination, je gère notre Commune pour l'intérêt de tous, au quotidien et à long terme. Avec le Conseil Municipal, j'essaie de respecter au mieux la « feuille de route » de la liste « CASTELNAUD VERS L'AVENIR » pour laquelle vous nous avez élus. Vous en trouverez les détails point par point dans les pages intérieures de ce journal.

2024 devra être une année de renouveau pour notre Commune.

Dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg, malgré encore quelques difficultés d'acquisition, nous rentrons dans la phase opérationnelle (études, projets architecturaux...).

A ce propos, je tiens à vous informer que ces travaux vont provoquer des nuisances et perturberont notre vie quotidienne.

Si nous voulons transformer l'image de notre village, nous serons contraints de subir certains désagréments. Je compte sur votre compréhension.

Divers projets sont à l'étude, nous prendrons le temps d'analyser chaque dossier en tenant compte des spécificités de chacun et du budget communal (baisse de 32% des dotations de l'Etat depuis 2014...).

Je tiens à féliciter et à remercier nos concitoyens qui font des travaux d'amélioration de leur habitat, cela contribue grandement à l'attractivité de notre village.

A partir de 2024 et pour les années à venir d'importants travaux de restructuration seront engagés afin de redonner du dynamisme à notre territoire. Nous sommes la « porte d'entrée » du Bassin Villeneuvois... Nos atouts paysagers sont remarquables.

Je souhaite une bonne année à nos commerçants, artisans et agriculteurs qui façonnent notre quotidien.

Un grand merci à nos associations et à leurs dirigeants qui nous offrent tout au long de l'année des moments de convivialité... Bravo ! Nous continuerons à les soutenir.

Le Conseil Municipal vous invite à venir nombreux pour la **présentation des Vœux le dimanche 14 Janvier 2024 à 10h30 dans la salles des Animations**, rendez-vous qui a rencontré du succès en 2023 auprès de vous tous et dont nous espérons qu'il deviendra incontournable.

Bonne année à toutes et à tous,

**Amicalement,
Gilbert SERRES**

Le mot des associations



Les Gracieuses Combes

L'Assemblée Générale s'est tenue le 18 Janvier 2023 et nous avons 75 adhérents. Nous avons organisé un loto le Lundi de Pâques qui nous a emmené beaucoup de monde, nous en sommes ravis. Nous avons organisé un repas campagnard le Jeudi 25 Mai dans la salle des animations et le 7 Juin une sortie aux Milandes en bus. Le 23 Novembre le banquet de fin d'année à la Roseraie a été apprécié de tous. Durant toute l'année, sauf Juillet et Août, les joueurs de belote, rami et tarot se retrouvent le Jeudi à 14h dans la salle des associations. Un goûter est servi et très apprécié de tous. Le premier Jeudi de chaque mois, nous organisons un concours de belote, tous les participants repartent avec un lot. Nous avons une pensée pour Gisèle REY qui nous a quitté, les malades et ceux qui ne peuvent se déplacer.

Courage à tous et tous nos vœux les meilleurs pour l'année 2024.

Familles Rurales de Castelnaud



L'association est constituée de 2 sections : le Club féminin associé à l'activité randonnée et la Crèche pour quelques activités.

La Crèche, maintenant gérée par la Communauté des Communes, garde un lien avec Familles rurales pour différentes manifestations récréatives et festives.

Les dames du Club féminin se retrouvent le lundi après-midi dans la salle des associations de Castelnaud. Merci à M. le Maire et aux membres du Conseil qui nous mettent à disposition cette salle.

Nous confectionnons, sans prétention, des objets de décoration mais cela nous permet surtout de passer, dans la bonne humeur, des moments agréables de convivialité.

Joyeuses fêtes et Bonne année 2024 !

La Boule Castelnaudaise



Le club de pétanque « La Boule Castelnaudaise » souhaite à toute la population du village de bonnes fêtes de fin d'année. En 2023, le club a organisé 5 concours officiels dont 1 annulé à cause des intempéries. Pour les autres, ils ont attiré de nombreux joueurs de tout le département voire de départements limitrophes. L'activité de pétanque loisir du mardi se poursuit chaque semaine (en fonction bien sûr de la météo). Il est rappelé que tout le monde peut y participer, c'est l'occasion de partager une après-midi de pétanque mais également de bonne humeur et de convivialité.

Nous souhaitons pour l'année à venir de nouveaux licenciés et également de nouveaux joueurs « loisirs ». Bonne année à tous

Détente et Loisirs



Les adhérents de l'association vous présentent tous leurs vœux. En cette année olympique, gardons la forme... Forte de 55 membres « Détente et Loisirs en Castelnaud » se porte bien. En 2023, de nombreuses randonnées ont eu lieu tous les mardis sous la conduite de Brigitte CANET souvent conclues par des casse-croûtes. **N'hésitez pas à nous rejoindre.** En Septembre, nous sommes allés en Ariège pendant 3 jours : visite des grottes de Niaux, carrières de Talc à Luzenac, randonnée autour de villages pittoresques et détours par le Pas de la Case étaient au programme. 2024 s'annonce sous les meilleurs auspices avec notamment la « Journée Rando » du Jeudi de l'Ascension. A cette occasion, nous organisons une matinée randonnée sur les chemins de la Commune, auberge espagnole et après-midi détente avec parties de pétanque et jeux de cartes. Cette journée sera clôturée par un moment convivial. Plusieurs autres événements sont dans les « cartons » : soirée théâtrale, concert dans une de nos églises et bien sûr en automne sorties en « Terre inconnue ». Rejoignez-nous, bonne année sportive à vous toutes et tous.



APE

Une nouvelle année s'est écoulée, de plus en plus vite, nous semble-t-il ! Pour vous faire un petit bilan, nous avons reconduit les actions habituelles, telles que les marchés aux fleurs de printemps et d'automne, qui sont toujours suivis par les habitants du village ; une sortie d'Halloween plutôt pluvieuse mais cela n'a pas dérangé les enfants plus que ça ; une vente de chocolat et de sapins tout récemment. Ces actions nous ont permis de financer pour l'école une enceinte bluetooth, un vidéoprojecteur, une draisienne, un abonnement à un journal quotidien pour les élèves et un petit canapé pour le périscolaire. Cette année nous accueillons de nouveaux parents qui viennent étoffer l'équipe en place, nous en sommes ravis. Nous réfléchissons peut-être à de nouvelles actions pour 2024 ! Merci au Maire et aux Conseillers de leur soutien et accompagnement, merci aux maîtresses pour le travail d'équipe, merci aux habitants de répondre présents à nos actions, merci à Hélène de Café Cambe de soutenir et de communiquer les événements.

Belle et heureuse année pour 2024, qu'elle vous apporte santé, petits et grands bonheurs. Merci,
L'équipe de l'APE de Castelnaud.

Le Comité des Fêtes



Cette année, le Comité des Fêtes a essayé de sortir de sa routine en proposant une soirée Cabaret au mois d'Avril et en finissant l'année avec un loto. Nous avons également organisé la traditionnelle Fête de la Musique et malheureusement, coupe du monde de rugby oblige, nous avons dû annuler la soirée Halloween. Ce n'est que partie remise. Nous vous remercions de votre participation qui a fait que ces événements ont été une réussite. Nous espérons pouvoir vous divertir encore en 2024. Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2024 à venir. Bonnes fêtes de fin d'année à tous



Anciens combattants (ACPG-CATM)

Les Anciens Combattants et Veuves d'AC vous souhaite à tous nos meilleurs vœux, surtout une bonne santé pour la nouvelle année 2024. L'année 2023 s'est déroulée normalement, nous avons pu assurer nos activités comme il a été prévu. Le congrès départemental s'est organisé le Dimanche 23 Avril à Grange sur Lot suivi d'un banquet à la Roseraie à Sainte-Livrade sur Lot. Les commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre se sont déroulées comme il est de coutume avec dépôt de gerbes accompagné des Anciens Combattants, du Conseil Municipal et d'un nombreux public. Des colis de Noël sont distribués aux anciens combattants et veuves d'AC les plus nécessiteux. Nous avons une pensée pour celles et ceux qui sont en maison de retraite et souhaitons de bon rétablissement à nos malades et ceux qui sont hospitalisés. Nous présentons nos sincères condoléances et un affectueux soutien aux proches des anciens combattants et veuves qui nous ont quittés.
Bonne année à tous.

La Chasse



Les membres de la société de chasse vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024. Remercient tous les propriétaires de terrain en particulier les agriculteurs qui donnent le droit de chasse sur leurs terres. Remercient Monsieur le Maire et son Conseil Municipal de l'intérêt qu'ils portent à notre association. Remercient également toutes les personnes présentes lors de nos différentes manifestations. Notre prochain repas des chasseurs est le 17 Mars 2024, et la journée de pêche à la truite sera début Mai. La prolifération de la grande faune sauvage et des nuisibles demande de plus en plus d'implication énergétiques et financières aux bénévoles. Les nouvelles exigences de venaison deviennent de plus en plus importantes, ainsi un local devient une très grande nécessité pour la pérennité de l'association. La Mairie a financé un bâtiment en kit à ce jour reste à trouver un emplacement adéquat. Bonne année à tous.

Notre actualité

Célébration du 11 Novembre

Comme tous les ans, la Municipalité a organisé la célébration de la cérémonie du 11 Novembre. Cette année, elle a été présidée par HUVELLE Philippe, premier adjoint actuel, conseiller municipal depuis plusieurs mandats et pour son investissement auprès des Anciens Combattants. Célébrée aux côtés des anciens maires, MAZET Michel et GARMOND Olivier ainsi qu'en présence de la Gendarmerie et des Anciens Combattants, cette cérémonie a su rassembler les habitants de la Commune dans ce devoir de commémoration et de mémoire.



Recensement militaire

Nos jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie le mois suivant leur 16^{ème} anniversaire (livret de famille et justificatif de domicile).



Site internet et page Facebook

Le site internet et la page Facebook de la Commune sont accessibles et opérationnels :

Site internet : www.castelnaud-de-gratecambe.fr

Facebook : Castelnaud de Gratecambe et ses Associations

Programme d'Intérêt Général (PIG) €

Si vous prévoyez des améliorations énergétiques dans votre habitat, vous pouvez bénéficier d'une aide financière de 600€ de la part de la Commune et de 400€ de la part de la Communauté de Communes (sous conditions de revenus). Pour plus d'information, s'adresser au service urbanisme de la CCBHAP.



Maison fissurée ?

Si vous avez constaté des fissures dans votre maison, vous avez **jusqu'au 1^{er} Février 2024** pour faire un courrier à la Mairie, décrivant les dégâts pour l'année 2023, avec vos numéros de téléphone et adresse mail afin que nous demandions l'état de reconnaissance de catastrophe naturelle.



Tarifs de la salle des fêtes

(à partir du 1^{er} Janvier 2024)

Samedi à Dimanche (remise des clés le Vendredi matin et retour le Lundi matin) :

- Commune : 100€
- Hors commune : 200€
- Hors communautaire : 240€

Journée en semaine (remise des clés le jour même le matin et retour le lendemain matin) :

- Commune : 60€
- Hors commune : 100€
- Hors communautaire : 120€

Journée supplémentaire :

- Commune : 50€
- Hors commune : 100€
- Hors communautaire : 120€

Caution dégradation : 700€

Caution nettoyage : 250€

Dossiers et projets :

Réalisés :

- ✓ Sécurisation RN21
- ✓ Travaux à l'école :
 - Remplacement de certaines menuiseries (classe du bas)
 - Réfection complète de la toiture
 - Isolation des combles
- ✓ Réparation de la climatisation au Café Cambe
- ✓ Remplacement des photocopieurs (mairie et école)
- ✓ Plantation d'arbres, rajout de 2 bancs et d'une table de tennis de table sur la place de la Fraternité
- ✓ Achat de décorations de Noël
- ✓ Pose de stores dans la salle des associations
- ✓ Remplacement des éclairages énergivores dans le lotissement La Boulbène 2.
- ✓ Achat du garage BARRE-PLANTADE
- ✓ Achat d'un chauffe-plat et d'un congélateur pour compléter l'équipement de la salle des Animations

En cours :

- Revitalisation du centre-bourg :
 - Etudes architecturales
 - Elaboration du marché de travaux
 - Lancement d'appels d'offres aux entreprises (2^{ème} semestre 2024)
 - Traçage des différents parkings
- Demande de subventions pour réfection de la toiture de l'église Saint Martin
- Etude de construction d'un local pour la Société de chasse sur un terrain communal

Recensement de la population

Le recensement se fera du 18 Janvier au 17 Février 2024 par Messieurs Bruno ESCAMILLA et Philippe BELVES (photos ci-dessous). Ils commenceront leur tournée de repérage après le 5 Janvier 2024. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



Bruno
ESCAMILLA



Philippe
BELVES

RAPPEL : Fiscalité communale

RAPPEL : LA FISCALITE COMMUNALE A ETE INCHANGEE POUR 2023
C'est l'Etat qui a augmenté les bases d'imposition

TFB – TFNB – CFE	Fiscalité en 2022	Fiscalité en 2023
Taxe foncière bâti	37%	37%
Taxe foncière non bâti	64,45%	64,45%



Incivilité

C'est par ce genre d'incivilité que la redevance incitative ne cesse d'augmenter. Le mauvais comportement des uns impacte les factures des autres, **il s'agit d'un effort commun** (cf. document de la CCBHAP joint à la revue).

Code pénal article R634-2 abandon et dépôt d'ordures

Code pénal article R632-1 non-respect des règles de collecte

Pour rappel, des composteurs sont disponibles auprès de la Communauté de Communes et sont **gratuits** ! Vous pouvez contacter le service environnement au **05 53 49 52 91**

En cas de perte du badge, vous pouvez contacter le même service. Celui-ci vous sera facturé 3,60€.

N'hésitez pas à consulter le site : <https://www.ccbastides47.com/environnement/>



Recensement des entreprises

Afin de mettre à jour le site internet et de pouvoir mettre en avant les entreprises de notre Commune, nous demandons aux chefs d'entreprises d'envoyer leurs informations (horaires, activités, adresse...) par mail à : [**infosdecastelnaud@gmail.com**](mailto:infosdecastelnaud@gmail.com)

Associations

L'ancien photocopieur de la mairie est mis à la disposition des Associations dans la Salle des associations pour tout travail d'impression.

Végétalisation du village

L'équipe municipale a relevé ses manches pour planter des arbres sur la place de la Fraternité. Heureusement, le soleil était au rendez-vous ! Il faudra cependant attendre un peu pour que ces arbres puissent fournir l'ombre suffisante à vos moments de détente, à moins de se serrer comme des sardines dessous...



« Vous avez la parole »

Le mot de l'habitant

Once Upon a Time...Ah pardon... Il était une fois!...

Avec plaisir, avec plaisir, avec plaisir...Ce sont ces mots prononcés avec un accent chantant, qui nous ont motivés à nous établir dans le sud-ouest. Décision prise, il fallait trouver le Graal, la maison qui nous correspondait. Recherches veines, une dernière agence à visiter, un dernier rendez-vous non prévu, ce sera Castelnaud-de-Gratecambe !

Nouvellement installés, notre voisin, alors qu'il ne nous connaissait pas, vient à notre rencontre et nous propose gentiment de ne pas hésiter à nous servir et à utiliser ses outils. Bien sûr, cette proposition était accompagnée de « Avec Plaisir » : confirmation que nous avons bien fait notre choix en nous installant à Castelnaud-de-Gratecambe où l'accueil est plus que chaleureux.

Un bonheur ne venant jamais seul, nous voyons à l'épicerie locale, une affichette avec la description d'un chien borgne perdu...Aujourd'hui, n'ayant pas retrouvé ses propriétaires, ce petit Toutou est devenu notre fidèle compagnon depuis plus de 10 ans.

Depuis notre arrivée, nous avons sollicité à plusieurs reprises notre Secrétaire de Mairie Véronique qui nous a toujours servi « Avec Plaisir », idem avec les agriculteurs locaux : toujours présents « Avec Plaisir » pour nous rendre service. Cela fera bientôt 20 ans que nous résidons à Castelnaud-de-Gratecambe et sans regret. Tous les jours au Café Cambe, nous refaisons le monde (la petite équipe du café du matin se reconnaît) toujours avec le sourire et de l'humour surtout !

Merci à tous les habitants de Castelnaud-de-Gratecambe et la municipalité de permettre à ce petit village charmant de perdurer en un lieu où il fait Bon Vivre.

Simplement,

Merci

Ah ! J'oubliais... Dorénavant lorsque l'on nous demande quoi que ce soit, nous disons à notre tour « avec plaisir »

Didier THAUVIN

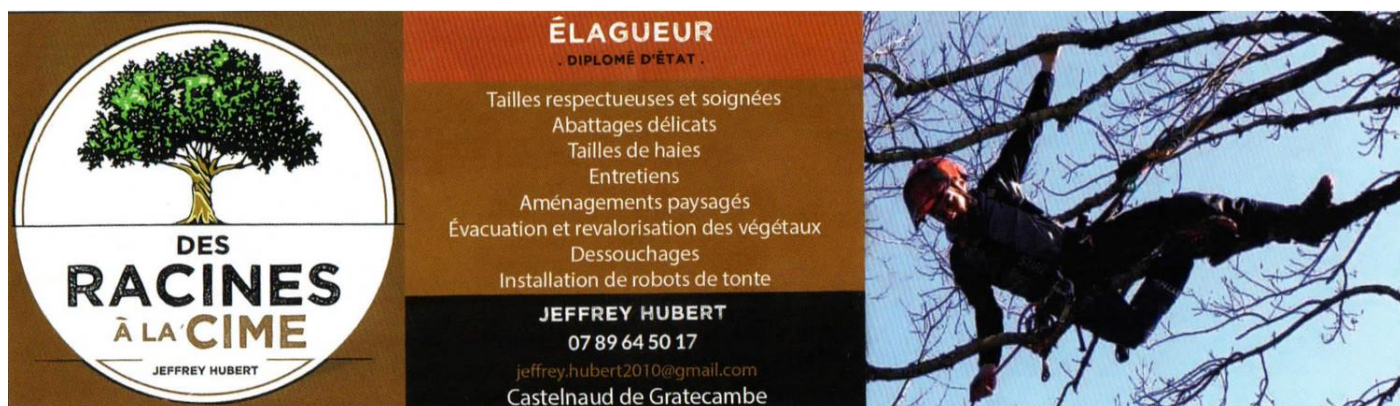


Photos prises par Didier THAUVIN.
Janvier 2023 (paysage) et Décembre 2021 (église)

Le mot du professionnel

Bonjour à vous, je m'appelle Jeffrey Hubert, j'ai 26 ans, je viens et j'ai grandi dans un petit village de la région Beauceronne. Commencant mes études avec un Bac Pro dans le Terrassement et les Travaux Publics pour être conducteur d'engins. Je suis en suite parti en formation de Certificat de Spécialisation d'élagage, « taille et soins aux arbres » pour apprendre le métier d'arboriste grimpeur. J'ai fait le choix il y a 6 ans de m'installer ici, en raison de nombreuses vacances passées dans la région étant enfant. Dès mon arrivée ici, je me suis consacré à la réalisation de mon projet : la création d'une société d'élagage, paysage et d'aménagement extérieur. J'ai voulu, à ma manière, rallier ces deux corps de métiers pour créer Des Racines à la Cime. Cette entreprise a pour but de trouver un équilibre entre vos besoins et le bien-être de vos arbres et de vos espaces verts grâce aux conseils, à l'expérience et au savoir-faire. Que ce soit de la plantation à la suppression ou encore de la création à l'entretien, je serais présent pour vous conseiller. J'ai la chance de connaître déjà bon nombre d'entre vous et d'avoir le plaisir de vivre et travailler dans ce village ainsi que dans les 4 cantons où nous sommes si bien entourés par nos commerces et artisans. Ayant vécu sur la région parisienne pour mes études et mon travail, je tenais juste à souligner et à remercier, grâce à cette rubrique, qu'ici nous avons une qualité et un cadre de vie, que ce soit pour les paysages, le calme ou encore le savoir vivre, que nous avons une chance que l'on ne doit jamais oublier. Au plaisir.

Jeffrey HUBERT



ÉLAGUEUR
- DIPLOMÉ D'ÉTAT -

Tailles respectueuses et soignées
Abattages délicats
Tailles de haies
Entretiens
Aménagements paysagés
Évacuation et revalorisation des végétaux
Dessouchages
Installation de robots de tonte

JEFFREY HUBERT
07 89 64 50 17
jeffrey.hubert2010@gmail.com
Castelnaud de Gratecambe

